ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des personnels enseignants

APPEL À CANDIDATURES : DIRECTEURS DÉLÉGUÉS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES - DDF

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels enseignants des lycées professionnels et des lycées généraux et technologiques publics, du second degré public – S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement.
Référence(s) : Circulaire No 2016-137 du 11 octobre 2016 publiée au BOEN n° 37 du 13 octobre 2016
Dossier suivi par : DIPE - Bureau mouvement 2nd degré - Tel : 04 42 91 70 70 - mvt2026@ac-aix-marseille.fr
M. LUCCHINI - DRAFPIC – 04 42 93 88 60 - ce.drafpic@region-academique-paca.fr

Les personnels enseignants du 2nd degré titulaires de l'académie justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'enseignement ou la formation, dont les compétences correspondent ou se rapprochent de celles décrites dans le paragraphe B du référentiel métier de la circulaire de référence, peuvent candidater sur la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT).

Les enseignants qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche doivent adresser leur dossier de candidature **avant le 30 septembre 2025,** par e-mail à ce.drafpic@region-academique-paca.fr et mvt2026@ac-aix-marseille.fr, en précisant dans l'objet de l'e-mail : CANDIDATURE DDF 2026 – NOM PRENOM

Le dossier de candidature doit comporter :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation,
- un document dans lequel sont consignés les éléments d'un projet relatif à l'exercice des fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (2 pages dactylographiées maximum),
- un avis étayé de l'inspection sur les compétences du candidat au regard des compétences mentionnées dans le référentiel métier (annexe 1).

Chaque année, une formation sur campagne à candidature individuelle est ouverte pour permettre aux personnels intéressés de découvrir les attendus des épreuves d'habilitation aux fonctions de DDF et d'être accompagnés pour la rédaction du dossier. Les campagnes d'inscriptions à la formation sont ouvertes en mai et en mars, respectivement pour les sessions d'habilitations de printemps et d'automne.

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission académique qui réalisera une première sélection. Les candidats retenus seront ensuite reçus en entretien individuel durant 30 minutes par la commission académique.

Les candidats reconnus aptes à exercer la fonction de DDFPT seront inscrits sur une liste pour une durée de 3 ans. Ces derniers pourront, selon les cas :

- être affectés pour une année probatoire sur un poste dans le cadre du mouvement national 2026 (saisie des vœux en novembre 2025) ;
- assurer de manière temporaire la fonction de DDFPT sur un poste libéré après le mouvement ;
- être retenus comme candidats potentiels au mouvement pour les années suivantes auquel ils devront confirmer leur participation.

La commission académique est composée d'un président, désigné par Monsieur le recteur, de membres issus des corps d'inspection, de personnels de direction, de DDFPT titulaires et de responsables de la DRRH.

Cette mobilité fonctionnelle sera accompagnée d'une mobilité géographique.

Les agents en fin d'habilitation qui n'ont pas obtenu une affectation définitive doivent prendre l'attache des corps d'inspection afin de demander une nouvelle habilitation.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Anne ACLOQUE, Directrice des Relations et des Ressources Humaines

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1

Dossier de demande d'inscription sur la liste d'aptitude à l'exercice de la fonction de Directeur(trice) Délégué(e) aux Formations Professionnelles et Technologiques

Avis de l'inspection sur les compétences du candidat
au regard des compétences mentionnées dans le référentiel métier
(Circulaire n° 2016-137 du 11-10-2016)

Renseignements concernant le candidat
Nom :
Prénom :
Établissement d'exercice :
Discipline :

Avis de l'inspection			
☐ Très favorable	☐ Favorable	☐ Sans opposition	☐ Défavorable
Fait à Aix-en-Provence le		Nom(s) Qualité(s) : Signature	